L’UNIH propose une feuille de route

Lors de sa réunion le 9 juin avec le Ministre du Tourisme et de l’Artisanat, M. Med Ali Toumi, le Bureau exécutif de l’UNIH (Union Nationale de l’Industrie Hôtelière) a proposé une feuille de route de sortie de crise, tant pour le court terme que pour le long terme. Même si cette feuille de route s’apparente quelque peu à un “inventaire à la Prévert” (voir communiqué ci-dessous), elle contient des pistes sérieuses pour la relance et la pérennité du secteur.

Communiqué de l’UNIH

Feuille de route pour la reprise de l’hôtellerie

L’Union Nationale de l’Industrie Hôtelière a élaboré la présente feuille de route, comme contribution de sa part pour trouver des solutions à la crise gravissime que traverse l’hôtellerie tunisienne, suite à la pandémie du Coronavirus.
Pour assurer la reprise de l’activité hôtelière , l’UNIH propose des mesures conjoncturelles à prendre et à mettre en exécution immédiatement et à très court terme : et des mesures structurelles à activer à court , moyen et long termes ; à même de relancer le développement du secteur hôtelier.

Mesures conjoncturelles : 9 juin 2020 – 31 mars 2021

1/ Mesures financières

1- Règlement par l’Etat des factures de la STEG, de la Sonede, des cotisations de la CNSS, et des redevances fiscales du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 ; et ce pour les hôtels qui le demandent. Ces règlements seront considérés comme des crédits et entrent dans le cadre de la ligne de crédit de 500MD.

2- Accorder de « petits » crédits de campagne pour le démarrage de la saison.
3- Suspendre, pour un an, la classification « classe 4 », par la BCT pour permettre à tous les hôtels de bénéficier de crédits bancaires.
4- Donner plus d'explications et de détails sur les modalités pratiques et concrètes de la mise en place de la ligne de crédit de 500MD.
5- Activer dans les plus brefs délais l'entrée en vigueur de cette ligne de crédit : urgence absolue compte tenu de l'état de faillite dans le quel se trouve la majorité des hôtels.

2/ Mesures sanitaires

1- Imposer l'ONTT comme seul interlocuteur des hôteliers (ni police, ni inspection de traavai, ni santé) pour le contrôle pour le contrôle de l'application des procédures du « Protocole Sanitaire du Tourisme Tunisien »
2- Introduire plus de souplesse et accorder plus de délais dans l'application du PSTT.
3- S'assurer de la disponibilité sur le marché des équipements et matériel (thermomètre infra rouge, bavette, signalisation…) nécessaires à la mise en place de ce PSTT.
4- Fixer les prix de ces équipements et interdire toute spéculation
5- Permettre aux hôteliers d'accéder aux test de dépistage pour leurs clients et leur personnel.

3/ Mesures commerciales

1- Mettre en place immédiatement une stratégie de communication de crise.
2- Réactiver la cellule de crise qui doit être en réunion ouverte et permanente.
3- Elaborer trois scénarios de relance : pessimiste, réaliste et optimiste, en y fixant des délais.
4- Créer un véritable partenariat entre les hôteliers et les représentants de l'ONTT à l'étranger pour l'échange quotidien sur la conjoncture, la situation des réseaux de production et de distribution, ainsi que sur les actions de la concurrence sur les marchés émetteurs de touristes vers la Tunisie.
5- Etablir une grande stratégie de commercialisation, basée sur la e-réputation : réseaux sociaux, plateforme de réservations…

4/ Mesures sociales

1- Trouver des solutions au problème du chômage du personnel hôtelier, tels que la formation et le recyclage.
2- Créer à cet effet une cellule de crise pour traiter les cas au jour le jour.
3- Accepter la polyvalence et la flexibilité des emplois et des horaires.
4- Envisager des réductions de salaires
5- Réfléchir sur la révision du Code de Travail et de la Convention collective

Mesures structurelles : stratégie de développement 2020 – 2023

1/ Mesures financières

1- Mettre en place d'un plan Marshall
2- Mettre à niveau, réhabiliter et rénover le parc hôtelier : investissement 4 milliards de dinars 4000 MD:
3- Accorder aux hôteliers des crédits « fournisseurs », à défaut de crédits de campagne.
4- Résoudre le problème de l'endettement sur la base du « LIVRE BLANC ».
5- Revenir aux anciens taux de la TVA et sur les boissons alcoolisées.

2/ Mesures gestionnaires

1- Créer de groupements d'intérêts économiques et des chaines volontaires.
2- Veiller à la compression des charges et à rationaliser les coûts de production.
3- Trouver des solutions à l'hébergement parallèle: chez l'habitant, Airbnb… Consolider les marchés classiques de l'Europe (Ouest et Est).
4- Développer le commercialisation digitale, la e réputation
5- S'adapter aux nouvelles réalités (l'après Covid-19),

Pour assurer sa pérennité, l'hôtellerie tunisienne doit se régénérer, oser son changement dans la continuité, s'adapter à d'autres modèles économiques. Elle doit réussir sa migration vers de nouveaux écosystèmes. L'hôtellerie tunisienne a encore un grand avenir devant elle.

Contre-proposition de la FTH

En réponse aux mesures annoncées en faveur du secteur du Tourisme, la FTH se félicite, dans un communiqué, de l'attention accordée au secteur par le gouvernement, et émet néanmoins quelques réserves, notamment par rapport aux crédits envisagés pour les entreprises du Tourisme et leurs modalités d'octroi.

Ces crédits, précise le communiqué, vont *« aggraver l'endettement déjà très élevé du secteur et fragiliser ses entreprises qui n'ont aucune visibilité quant à la reprise de leur activité »*.

La FTH propose à ce propos que les crédits soient octroyés directement aux salariés, puisque les entreprises *« ne peuvent se substituer au rôle social de l'Etat… »*.

Ce communiqué semble venir en écho à l'affirmation du Ministre du Tourisme selon laquelle *« une entreprise, c'est d'abord son personnel »*. La réponse de la FTH semble être : « une entreprise, c'est d'abord des clients », pour la satisfaction desquels elle alloue des moyens humains et financiers.

Sans perspective d'activité, toute allocation de moyens s'apparente à une « faute de gestion » et notamment dans le secteur des services où aucun stockage de la « production » n'est possible : un lit vide, un siège d'avion ou de bus vides sont perdus à jamais.

Et c'est pour cette raison que le premier budget à établir pour une entreprise est le budget Marketing & Ventes, duquel découle le reste des budgets, et qu'on n'a jamais vu une entreprise établir sa stratégie selon son budget de personnel. Le faire serait une faute grave à l'encontre de l'entreprise qui s'apparenterait à la création d'emplois fictifs, puisque « tout travail mérite salaire et tout salaire doit correspondre à un travail ».

Ce malentendu ne pourra donc être dissipé que par l'annonce d'un plan de relance, qui doit contenir l'ouverture dès le mois de juillet des marchés

européens (comme c’est déjà le cas pour d’autres destinations africaines), ce à quoi notre gouvernement s’activerait actuellement.

Lotfi Mansour

Le communiqué de la FTH

FRH de Djerba : convocation à l'Assemblée Générale du 27 janvier

La Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est convoque ses adhérents à l’Assemblée Générale Ordinaire élective qui se tiendra le lundi 27 janvier à l’hôtel Fiesta Beach.

Communiqué

Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est
Convocation

Il est porté à la connaissance des adhérents de la Fédération Régionale de l’Hôtellerie du Sud-Est que son Assemblée Générale Ordinaire élective se tiendra **le lundi 27 janvier 2020 à 11h00 à l’hôtel Fiesta Beach à Djerba** à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et financier.
2. Renouvellement du Conseil Régional.
3. Questions diverses.

Ce communiqué tient lieu de convocation à chacun des adhérents remplissant les conditions statutaires pour participer à cette Assemblée.

Les candidats au Conseil Régional doivent déposer, contre décharge et trois

jours au moins avant la date de l'Assemblée, le Bulletin de Candidature dûment rempli et signé portant le cachet de l'Etablissement au siège de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est. En cas d'empêchement, le Bulletin de Candidature peut être adressé par fax.

Le membre empêché peut se faire représenter par un autre membre remplissant les conditions statutaires en adressant, trois jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée, une procuration en son nom, soit par porteur contre décharge soit par fac-similé, à l'adresse suivante :

Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est
Av. Abdelhamid El Kadhi
Complexe Djerba Centre Houmt Souk Djerba 4180
Fax n° : 75 621 555

Les imprimés de procuration et de candidature peuvent être retirés au siège de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie du Sud-Est.

La FTAV prône l'union sacrée avec Tunisair

Par un communiqué à ses adhérents, la FTAV mobilise les agences de voyages tunisiennes pour *« accompagner la compagnie nationale dans son plan de restructuration »*, une mobilisation que la FTAV n'hésite pas à qualifier de *« devoir sacré »* (voir ci-après le texte du communiqué).

Concrètement, la FTAV appelle ses adhérents *« à optimiser leurs ventes sur ses lignes internationales de Tunisair, à faire preuve de solvabilité en réglant leurs produits de ventes dans les délais impartis par le BSP Tunisie, à s'acquitter de leurs dettes en cas de défauts de payement ou d'impayés. »*

Ce soutien de la FTAV ne peut que conforter les cadres de Tunisair dans leurs

efforts de redressement de la compagnie nationale.

COMMUNIQUÉ
À TOUS LES ADHÉRENTS FTAV

Objet: Notre Devoir Sacré d'Accompagner la Compagnie Nationale dans son Plan de Restructuration

Chers Adhérents,

Au cours de ses 70 ans d'existence, notre Compagnie Nationale s'est affirmée comme un vecteur essentiel au développement et à la croissance du Tourisme, et, pour les Agents Billettistes Accrédités IATA, un levier pour la promotion et la vente de Transport Aérien, qu'elle a mandatés sans exception sur tout le Territoire.

Partenaire historique de notre Fédération, elle reconnaît le Circuit agréé comme un maillon indissociable de sa chaîne de Distribution, à un moment où les tentatives de Désintermédiation de certaines compagnies se multiplient pour écarter l'agence traditionnelle du Canal de Ventes.

Or et depuis 2011, le Pavillon National se trouve confronté à de sérieuses difficultés structurelles et opérationnelles, dues notamment à un manque de moyens, dont la réduction des unités de sa flotte, et, collatéralement un taux de ponctualité alarmant qui affectent le Produit. Nonobstant, Tunisair continue à jouer un rôle moteur pour assurer l'accessibilité de la Tunisie à ses visiteurs, et satisfaire le Marché Tunisien dans la mesure de ses contraintes et moyens disponibles.

Consciente de ces défis majeurs, Tunisair a présenté au Gouvernement un Plan de Restructuration dont les objectifs principaux s'articulent autour d'une réduction drastique des coûts, un renforcement de la flotte et une amélioration de la Qualité de Service.

Soucieuse de la pérennité du Pavillon National symbole de la Souveraineté de la Tunisie, et résolument déterminée à contribuer de manière agissante à la relance et au repositionnement de Tunisair, la FTAV appelle instamment tous

ses Adhérents :
– À accompagner le Transporteur National dans son Plan de Restructuration, en optimisant leurs ventes sur ses lignes internationales.
– À faire preuve de Solvabilité et régler leurs produits de ventes dans les délais impartis par le BSP Tunisie,
– À s'acquitter de leurs dettes en cas de défauts de payement ou d'impayés.

La FTAV demeure confiante que la majorité de ses adhérents demeurent, au de là de toute considération commercialitse ou mercantile, mais par fierté et patriotisme national – étroitement attachés à leur Compagnie Nationale, étant convaincue que le destin des deux partenaires, demeure à jamais lié.

Nous vous remercions de votre réactivité et sens du devoir, pour relever les défis présents et futurs.

Cordialement

Le Président
Jabeur BEN ATTOUCHE

Tunisair : les professionnels montent au créneau

Un communiqué commun aux deux fédérations professionnelles FTH et FTAV (voir ci-dessous) tire la sonnette d'alarme sur le préjudice causé au secteur touristique par *« les défaillances, devenues chroniques, de Tunisair et de sa filiale Tunisair Express »*. Judicieux quant à son objet, ce communiqué suscite cependant à présent quelques réserves de la part de la FTAV.

Aucun observateur du secteur ne peut nier aujourd'hui que Tunisair soit devenue le véritable goulot d'étranglement du tourisme tunisien, faute des nouveaux moyens que lui apporterait une restructuration qui n'en finit pas de

se faire attendre.

Comme nous l'écrivions déjà au mois de janvier : *« En attendant un hypothétique Open Sky, les ambitions de croissance du tourisme tunisien restent tributaires du développement de la flotte de Tunisair, laquelle ne se fera qu'en 2020 (inchallah) »* (lire **notre article**).

Cependant, Facebook était-il le meilleur moyen pour parler d'un sujet aussi grave ? Contacté par téléphone, le président de la FTAV, Jabeur Ben Attouch, confirme le retrait du communiqué *« dans l'attente que les instances de la Fédération approuvent les termes d'un nouveau communiqué qui sera diffusé à la presse et non via Facebook »*, nous a-t-il précisé. Ali Miaoui, DGA de Tunisair, adopte pour sa part peu ou prou la même position que la FTAV : *« D'accord sur le fond, mais la forme est inappropriée »*, commente-t-il.

Marshall Mac Luhan disait que *« le message, c'est le medium »* : le choix de tel ou tel média pour délivrer une information n'est jamais anodin, et il influera sur le message lui-même. En choisissant Facebook, la FTH n'en a-t-elle pas adopté le ton ?

Lotfi Mansour

Le communiqué tel qu'il a été publié initialement par la FTH et la FTAV :

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT FTAV / FTH

Tunisair et ses filiales vont-elles bloquer le tourisme ?

La saison touristique est à nos portes et les dernières semaines n'augurent rien de bon quant à l'accessibilité du pays. Les syndicats patronaux hôteliers (FTH) et agents de voyages (FTAV) renouvellent leur cri d'alarme et font part de leur plus grande inquiétude face aux défaillances, devenues chroniques, de Tunisair et de sa filiale Tunisair Express :

* 40% de la flotte clouée au sol depuis plusieurs mois, privant le pays de près de 5000 voyageurs par jour
* Des retards quotidiens atteignant plusieurs heures, et des annulations de vols aussi bien à l'international que sur les axes Tunis/Djerba ou Tunis/Tozeur, ayant un effet désastreux sur l'image de la destination. Pour

quelles raisons Tunisair Express détient-elle l’exclusivité sur les lignes intérieures ?
* L’incapacité à satisfaire les engagements et la demande croissante : des milliers de visiteurs ne viendront pas en Tunisie faute de places d’avion disponibles. C’était déjà le cas en 2017 et 2018, de l’aveu même du PDG de Tunisair, le coefficient de remplissage des avions dépassant 70%, battant tous les records depuis 2 ans.

Avec le niveau actuel de déficit de la balance commerciale, la Tunisie ne peut continuer à laisser un pan entier de l’économie, gros pourvoyeur de devises et créateur important d’emplois directs et indirects, paralysé par le manque de disponibilité du transport aérien. Les dépenses nécessaires pour la réparation des avions seront largement récupérées par le chiffre d’affaires supplémentaire résultant de l’exploitation de ces avions !

Les signataires du présent communiqué appellent toutes les autorités et parties prenantes à faire face à leurs responsabilités et à trouver des solutions de toute urgence pour assurer la disponibilité aérienne, tant interne qu’internationale, afin d’accompagner la reprise économique tant attendue et tellement nécessaire pour notre pays.

Les Bureaux Exécutifs FTH et FTAV

Les syndicats répondent à Safi Saïd

On attendait une réaction officielle aux propos tenus par Safi Saïd à l’encontre du tourisme lors de son passage à El Hiwar Ettounsi *(lire notre article □□□□□□□□ □□□ □□ □□□□□ □□□)*. Cette réplique est venue conjointement de la part de la FTH, la FTAV et l’UGTT dont voici le communiqué :

“Terrorisme verbal” à l’encontre du secteur touristique

Tunis, le 8 novembre 2016 – Les syndicats ouvriers et patronaux du Tourisme (UGTT, FTH et FTAV) dénoncent les propos irresponsables tenus par l'invité de l'émission diffusée dimanche soir sur la chaîne TV El Hiwar Ettounsi visant le secteur touristique et tous ceux qui en vivent directement ou indirectement.

Eu égard à la gravité des affabulations portées, l'UGTT, la FTH et la FTAV les qualifient de "terrorisme verbal" tant leur intention de nuire au tourisme tunisien est évidente. Elles s'insurgent contre les insultes proférées à l'égard des employés du secteur qui exercent des métiers des plus nobles de service et non de servitude. A ce propos, dénier aux professionnels de la croisière, une branche sinistrée, de se réjouir d'une reprise de leur activité est le signe d'une ignorance totale de l'espoir que représente une telle reprise pour les artisans, les guides, les taxistes, restaurateurs… etc.

Ces mêmes professionnels considèrent n'avoir aucune justification à apporter à leurs détracteurs les plus zélés, sauf que de leur rappeler les entrées en devises que leur secteur procure au pays, les centaines de milliers de postes d'emploi qu'il génère dans toutes les régions, l'effet induit sur les autres secteurs vitaux de l'économie. Les signataires insistent particulièrement sur le non-sens de l'idée de la substitution du tourisme par l'agriculture. Deux secteurs ô combien complémentaires et conjointement nécessaires au développement de l'économie nationale.

Les signataires du présent communiqué fustigent les multiples contradictions dans les déclarations de ce personnage. Ils pointent du doigt la somme d'inepties débitées et qui ne sont que la preuve d'une parfaite méconnaissance des rouages les plus élémentaires du secteur du tourisme.

S'il est vrai que le tourisme tunisien passe par une période difficile et qu'il a besoin de réformes profondes, Patronat et Syndicat sont persuadés que le tourisme tunisien jouera à l'avenir le rôle important qui lui est dévolu pour le bien de l'économie nationale et du pays.

UGTT – FTH – FTAV